

PLU

Plan Local d'Urbanisme
Ville de Maurepas

7.10. Plan relatif à la bande inconstructible de 50 mètres en lisière des massifs boisés de plus de 100 hectares

REVISION
APPROBATION

DOCUMENT REVISÉ LE
2 OCT 2018



Vo pour être annexé à la délibération
du Conseil Municipal en date du 26/09/2018
Le Maire, Jean-Michel Toppas

Date de création: 07/06/2018 Date de mise à jour: 29/06/2018 Date d'approbation: 29/06/2018
Saint-Quentin-en-Yvelines
1, rue Eugène-Ieodot - BP 10 118 - 78192 Trappes Cedex
Tél. : 01 37 44 60 80
sqy.fr



- Limite de commune
- Lisière massif forestier de plus de 100 ha
- Zone inconstructible
- Site urbain constitué (SUC)

